

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04236

Numéro SIREN : 830 464 608

Nom ou dénomination : SemOp du Loup Pendu

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/030642

Désignation de la société : L1138 - SemOp du Loup Pendu

DGFIP N° 2050

Siret : 83046460800017

Pôle : EAUFR - EAU FRANCE

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société non intégrée) - Réel

Documents liés

Millésime 2019

Utilisateur : ALTASAAS\SE-XT5609 - ZAGUI

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la

Clôture au : 31/12/2018

Néant : []

BILAN - ACTIF		Exercice N			N-1 (*)
		Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I)	AA			
Frais d'établissement		AB	AC		
Frais de développement		CX	CQ		
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG		
Fonds commercial (1)		AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM		
TOTAL immobilisations incorporelles					
Terrains		AN	AO		
Constructions		AP	AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS		
Autres immobilisations corporelles		AT	AU		
Immobilisations en cours		AV	AW	11,514,663.07	1,999,191.91
Avances et acomptes		AX	AY		
TOTAL immobilisations corporelles		11,514,663.07		11,514,663.07	1,999,191.91
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT		
Autres participations		CU	CV		
Créances rattachées à des participations		BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières		BH	BI		
TOTAL immobilisations financières					
TOTAL (II)		BJ	BK	11,514,663.07	1,999,191.91
Matières premières, approvisionnements		BL	BM		
En cours de production de biens		BN	BO		
En cours de production de services		BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU		
TOTAL Stocks					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)		BX	BY	144,372.00	
Autres créances (3)		BZ	CA	3,110,481.20	1,123.00
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
TOTAL Créances		3,254,853.20		3,254,853.20	1,123.00
Valeurs mobilières de placement	Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG	797,532.36	2,093,919.30
TOTAL Trésorerie		797,532.36		797,532.36	2,093,919.30
Charges constatées d'avance (3)		CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	4,052,385.56	2,095,042.30
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations	(V)	CM			
Ecart de conversion actif	(VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)		CO	1A	15,567,048.63	4,094,234.21
Renvois :	(1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks		Créances	

Etape : LIASSES

Cahier : Documents Cerfa - Comptable | Document : 2050 - Bilan - Actif

page : 1

Date d'édition : 25/06/2019 - 09:47:47

Version : Optim's Web 11.31.2017.0

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : L1138 - SemOp du Loup Pendu

DGFIP N° 2051

Siret : 83046460800017

Pôle : EAUFR - EAU FRANCE

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société non intégrée) - Réel

Documents liés

Millésime 2019

Utilisateur : ALTASAASISE-XT5609 - ZAGUI

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la

Clôture au : 31/12/2018

Néant : []

BILAN - PASSIF				Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 1,020,000.00)	DA	1,020,000.00	1,020,000.00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB				
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence EK)	DC				
Réserve légale (3)		DD				
Réserves statutaires ou contractuelles		DE				
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG				
TOTAL réserves						
Report à nouveau		DH	-18,548.01			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-124,546.95	-18,548.01		
Subventions d'investissement		DJ	4,000,000.00			
Provisions réglementées		DK				
TOTAL (I)		DL	4,876,905.04	1,001,451.99		FDR N : 3,832,146.36
Produit des émissions de titres participatifs		DM				
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques		DP				
Provisions pour charges		DQ				
TOTAL (III)		DR				
Emprunts obligataires convertibles		DS				
Autres emprunts obligataires		DT				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	10,469,904.39	3,088,582.22		
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs EI)	DV				
TOTAL dettes financières			10,469,904.39	3,088,582.22		Rappel 2057 : 10,469,904.39
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW				OK
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	196,177.20	4,200.00		
Dettes fiscales et sociales		DY	24,062.00			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ				
Autres dettes		EA				
TOTAL dettes d'exploitation			220,239.20	4,200.00		Rappel 2057 : 220,239.20
Produits constatés d'avance (4)		EB				OK
TOTAL (IV)		EC	10,690,143.59	3,092,782.22		
Ecarts de conversion passif	(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		EE	15,567,048.63	4,094,234.21		Rappel Actif N : 15,567,048.63
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B				OK
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C				
Ecart de réévaluation libre		1D				
Réserve de réévaluation (1976)		1E				
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	10,690,143.59	3,092,782.22		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : L1138 - SemOp du Loup Pendu

DGFIP N° 2052

Siret : 83046460800017

Documents liés

Millésime 2019

Pôle : EAUFR - EAU FRANCE

Utilisateur : ALTASAAS\SE-XT5609 - ZAGUI

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société non intégrée) - Réel

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2018

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N			Exercice N-1 (*)
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		FA	FB	FC	
Production vendue	Biens	FD	FE	FF	
	Services	FG	FH	FI	
Chiffres d'affaires nets		FJ	FK	FL	
Production stockée				FM	
Production immobilisée				FN	
Subventions d'exploitation				FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				FP	
Autres produits (1) (11)				FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	
Variation de stock (marchandises)				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				FW	
Impôts, taxes et versements assimilés				FX	
Salaires et traitements				FY	
Charges sociales (10)				FZ	
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux		GA	
		- dotations aux provisions		GB	
	Sur actif circulant	: dotations aux provisions		GC	
	Pour risques et charges	: dotations aux		GD	
Autres charges (12)				GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)			GI	
Produits financiers de participations (5)				GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif				GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
Différences positives de change				GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
Différences négatives de change				GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : L1138 - SemOp du Loup Pendu

DGFIP N° 2053

Siret : 83046460800017

Documents liés

Millésime 2019

Pôle : EAUFR - EAU FRANCE

Utilisateur : ALTASAAS\SE-XT5609 - ZAGUI

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société non intégrée) - Réel

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2018

Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)				Exercice N		Exercice N-1 (*)	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9,635,782.06	1,999,192.25	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9,760,329.01	2,017,740.26	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	-124,546.95	-18,548.01	
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO			
(2) Dont -produits de locations immobilières				HY			
-produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à				1G			
(3) Dont -Crédit-bail mobilier				HP			
-Crédit-bail immobilier				HQ			
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				1H			
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J			
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K			
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX			
TD43	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016			RC			
TD43	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016			RD			
(9) Dont transferts de charges				A1			
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6)							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
TOTAL général							
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges		Produits	
TOTAL général							

2054 : Immobilisations

Désignation de la société : L1138 - SemOp du Loup Pendu

DGFIP N° 2054

Siret : 83046460800017

Pôle : EAUFR - EAU FRANCE

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société non intégrée) - Réel

Documents liés

Millésime 2019

Utilisateur : ALTASAAS\SE-XT5609 - ZAGUI

Clôture au : 31/12/2018

Néant : []

CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	
Terrains				Dont composants		KG		KH		KI	
Constructions	Sur sol propre	L9				KJ		KK		KL	
	Sur sol d'autrui	M1				KM		KN		KO	
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions	M2				KP		KQ		KR	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				M3		KS		KT		KU	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers					KV		KW		KX	
	Matériel de transport					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers					LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours						LH	1,999,191.91	LI		LJ	9,515,471.16
Avances et acomptes						LK		LL		LM	
TOTAL III						LN	1,999,191.91	LO		LP	9,515,471.16
Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	
TOTAL IV						LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1,999,191.91	ØH		ØJ	9,515,471.16

CADRE B				IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
						Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		3	
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	
Terrains						IP		LX		LY	
Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	
	Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions					IS		MG		MH	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers					IU		MM		MN	
	Matériel de transport					IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MS		MT	
	Emballages récupérables et divers					IX		MV		MW	
Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	11,514,663.07
Avances et acomptes						NC		ND		NE	
TOTAL III						IY		NG		NH	11,514,663.07
Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
Autres participations						IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	
TOTAL IV						I3		NJ		NK	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL	11,514,663.07

2054 bis : tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (Col. 6) devient nulle.

Désignation de la société : L1138 - SemOp du Loup Pendu

DGFIP N° 2054 BIS

Siret : 83046460800017

Pôle : EAUFR - EAU FRANCE

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société non intégrée) - Réel

Documents liés

Millésime 2019

Utilisateur : ALTASAAS\SE-XT5609 - ZAGUI

Clôture au : 31/12/2018

Néant : [X]

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5]
	Augmentation du montant brut des Immo- bilisations	Augmentation du montant des amortis- sements	Au cours de l exercice		Montant cumulé à la fin de l exercice	
			Montant des suppléments d amortis- sement	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. Industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

2055 : Amortissements

Désignation de la société : L1138 - SemOp du Loup Pendu

DGFIP N° 2055

Siret : 83046460800017

Millésime 2019

Pôle : EAUFR - EAU FRANCE

Documents liés

Utilisateur : ALTASAASISE-XT5609 - ZAGUI

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société non intégrée) - Réel

Clôture au : 31/12/2018

Néant : [X]

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L ACTIF)																
CADRE A																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l exercice		Augmentations : dotations de l exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments		Montant des amortissements à la fin de l exercice				
Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles						TOTAL II		PE		PF		PG		PH		
Terrains								PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre							PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui							PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencemts et aménagements constructions							PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels								PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers							QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport							QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier							QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers							QP		QR		QS		QT		
TOTAL III								QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)								ØN		ØP		ØQ		ØR		
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net amortissements à la fin de l exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles		TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains			Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions - Sur sol propre			Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions - Sur sol d'autrui			R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Inst. gales; agenc. et am. des constructions			S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage			T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Inst. gales, agenc. am. divers			U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Matériel de transport			U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Mat. bureau et inform. mobilier			V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers			W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II			X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		TOTAL IV	NL					NM					NO			
Total général (I + II + III + IV)			NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé			NW	Total general non ventlie (NS + NT + NU)				NY	Total general non ventlie (NW - NY)				NZ			
CADRE C																
MOUVEMENTS DE L EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES								Montant net au début de l exercice		Augmentations		Dotations de l exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer												Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations												SP		SR		

2056 : Provisions inscrites au bilan

Désignation de la société : L1138 - SemOp du Loup Pendu

DGFIP N° 2056

Siret : 83046460800017

Pôle : EAUFR - EAU FRANCE

Remontée : Liasse fiscale 2018 - IS (société non intégrée) - Réel

Documents liés

Millésime 2019

Utilisateur : ALTASAAS\SE-XT5609 - ZAGUI

Clôture au : 31/12/2018

Néant : [X]

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le	IA		IB	IC	ID
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le	IE		IF	IG	IH
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (1)	3V		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à	5R		5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
sur immo- bilisations - incorporelles	6A		6B	6C	6D
- corporelles	6E		6F	6G	6H
- titres mis en équivalence	02		03	04	05
- titres de participation	9U		9V	9W	9X
- autres immobilisations financières	06		07	08	09
TOTAL provisions sur actif immobilisé					
Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL provisions sur actif circulant					
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB	UC	UD
Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	UF	
- financières			UG	UH	
- exceptionnelles			UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III du CGI					

Cellules non saisissables à compter de l'exercice 2015

2057 : État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

CADRE AÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut1	A 1 an au plus2	A plus d'un an3
Créances rattachées à des participations	UL			UM	UN	
Prêts (1) (2)	UP			UR	US	
Autres immobilisations financières	UT			UV	UW	
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé						
Clients douteux ou litigieux	VA					
Autres créances clients	UX	144,372.00		144,372.00		
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	UO					
Personnel et comptes rattachés	UY					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
Etat et autres collectivités publiques	VM	Impôts sur les bénéfices				
	VB	Taxe sur la valeur ajoutée	606,973.16	606,973.16		
	VN	Autres impôts, taxes et versements				
	VP	Divers	2,500,000.00	2,500,000.00		
Groupe et associés (2)	VC					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de	VR	3,508.04		3,508.04		
TOTAL créances liées à l'actif circulant				3,254,853.20	3,254,853.20	
Charges constatées d'avance	VS					
TOTAUX				3,254,853.20	3,254,853.20	
(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE BÉTAT DES DETTES				Montant brut1	A 1 an au plus2	A + d'1 an et 5 ans3	A plus de 5 ans4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y						
Autres emprunts obligataires (1)	7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG	A 1 an maximum à l'origine					
	VH	A plus d'1 an à l'origine	10,469,904.39	10,469,904.39			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A						
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	196,177.20		196,177.20			
Personnel et comptes rattachés	8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D						
Etat et autres collectivités publiques	8E	Impôts sur les bénéfices					
	VW	Taxe sur la valeur ajoutée	24,062.00	24,062.00			
	VX	Obligations cautionnées					
	VQ	Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)	VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTAUX				10,690,143.59	10,690,143.59		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

SEMOP DU LOUP PENDU

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

SEMOP DU LOUP PENDU

165 Rue Ampere
69140 Rillieux-la-Pape

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEMOP DU LOUP PENDU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, SAS, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0)4 78 17 81 79, www.entrepreneurs.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par actions simplifiée au capital de 1 901 259 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 811 599 406.
TVA n° FR 66 811 599 406. Siret 811 599 406 00014. Code APE 6920 Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lesconil, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 12 juin 2019

Le commissaire aux comptes
PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes



Pierre Pégaz-Fiornet

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	11 514 663	0	11 514 663	1 999 192
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	11 514 663	0	11 514 663	1 999 192
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé (II)	11 514 663	0	11 514 663	1 999 192
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	144 372	0	144 372	0
Autres créances	3 110 481	0	3 110 481	1 123
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	3 254 853	0	3 254 853	1 123
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	797 532	0	797 532	2 093 919
TOTAL Disponibilités	797 532	0	797 532	2 093 919
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	4 052 386	0	4 052 386	2 095 042
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	15 567 049	0	15 567 049	4 094 234

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 1 020 000	1 020 000	1 020 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		0	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		0	0
Report à nouveau		-18 548	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-124 547	-18 548
Subventions d'investissement		4 000 000	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		4 876 905	1 001 452
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		0	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10 469 904	3 088 582
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		10 469 904	3 088 582
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		196 177	4 200
Dettes fiscales et sociales		24 062	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		0	0
TOTAL Dettes d'exploitation		220 239	4 200
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		10 690 144	3 092 782
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		15 567 049	4 094 234

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	120 310	0	120 310	0
Chiffres d'affaires nets	120 310	0	120 310	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			9 515 471	1 999 192
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			1	0
Total des produits d'exploitation (I)			9 635 782	1 999 192
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			9 515 471	1 999 192
Impôts, taxes et versements assimilés			120 474	0
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	0	0
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	0	0
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	0	0
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			9 635 945	1 999 192
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-163	0
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			124 384	18 548
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			124 384	18 548
RÉSULTAT FINANCIER			-124 384	-18 548
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-124 547	-18 548

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 635 782	1 999 192
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 760 329	2 017 740
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-124 547	-18 548

I - Faits caractéristiques de l'exercice

NON APPLICABLE

II - Evénements post-clôture

NON APPLICABLE

III - Changements de méthodes comptables

NON APPLICABLE

IV - Information sur la société consolidante

NON APPLICABLE

V - Principes, règles et méthodes comptables

Note préliminaire

Les comptes présentés sont établis conformément au règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les comptes sont également établis selon les méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Afin de donner une image fidèle des comptes annuels, la dérogation suivante aux règles de présentation du plan comptable général est retenue au niveau du compte de résultat :

NON APPLICABLE

VI - Méthodes d'évaluation et notes sur le bilan

1 - Immobilisations incorporelles

Fonds de commerce

Les immobilisations incorporelles comprennent, outre la valeur du fonds commercial, des logiciels informatiques d'application et leurs modifications ultérieures, qui font l'objet d'un amortissement linéaire. Elles comprennent également les sommes versées ou à verser constitutives de droits attachés à la qualité de concessionnaire et amorties sur la durée restant à courir des contrats concernés.

Le poste "fonds commercial " correspond aux fonds acquis ou apportés représentant l'activité des entités concernées. Les fonds de commerce sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les fonds commerciaux et les droits au bail sont amortis si leur durée de vie peut être estimée. Dans le cas contraire, un test annuel de perte de valeur est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur de réalisation (actualisation du cash flow futur). Les cash flow actualisés sont évalués à partir des budgets et prévisions en prenant en compte une valeur terminale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur de réalisation devient inférieure à leur valeur comptable.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent notamment les sommes versées ou à verser constitutives de droits attachés à la qualité de concessionnaire et amorties sur la durée restant à courir des contrats concernés. Lorsque des changements défavorables significatifs sont identifiés, notamment par rapport aux éléments ayant servi à définir les plans d'amortissement initiaux, des amortissements exceptionnels sont comptabilisés pour ramener l'immobilisation à sa valeur d'utilité, déterminée par référence aux produits futurs associés aux actifs concernés ; la fraction non échue de ces engagements figure au passif dans les dettes sur immobilisations

Eléments constitutifs du fonds commercial

Composition	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
Néant			
TOTAL			

2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Elles sont, en dehors des terrains, toutes amorties selon le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- 4 à 14 ans pour l'outillage, le matériel de transport et de bureau,
- 5 à 30 ans pour le matériel industriel,
- 10 ans pour le mobilier et les agencements,
- 20 ans pour les compteurs
- 15 à 70 ans pour les constructions et les ouvrages de captage, de distribution d'eau et d'épuration,
- 5 à 10 ans pour les aménagements des constructions.

Les immobilisations peuvent faire l'objet de dépréciation quand leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable. Dans une optique de continuité de l'utilisation des immobilisations, la dépréciation est calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Dans une optique de cession, la dépréciation est calculée en fonction de la valeur de cession nette des coûts de transaction.

2 - Immobilisations corporelles (suite)

Immobilisations du domaine privé :

Immobilisations en cours au 31/12/2018 :

11 514 663,07

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0
Terrains		0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		1 999 192	0	9 515 471
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		1 999 192	0	9 515 471

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	11 514 663	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	11 514 663	0

3 - Immobilisations financières

Elles représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable.

Les titres de participation :

Ils sont évalués initialement au coût historique d'acquisition. Les frais directement liés à l'acquisition des titres de participation sont incorporés depuis 2007 au coût d'acquisition de ces titres et amortis fiscalement et comptablement sur 5 ans. Les créances rattachées sont évaluées à leur valeur d'inventaire. Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, la société évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation et de ses créances rattachées.

Une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres tient compte notamment de la quote part des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques.

Autres titres immobilisés :

Il s'agit de titres détenus dans un optique long terme, mais ne correspondant pas aux critères définis pour les titres de participation.

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			0	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			0	0	0
TOTAL (IV)			0	0	0
Participations évaluées par mise en équivalence	0		0	0	0
Autres participations	0		0	0	0
Autres titres immobilisés	0		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0		0	0	0
TOTAL (IV)			0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0	0	0
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation Valeur d'origine
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			0	0	0
Autres titres immobilisés			0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			0	0	0
TOTAL GENERAL			0	0	0

4 - Amortissement des immobilisations

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0	0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			0	0	0	0	
Terrains			0	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre		0	0	0	0	
	Sur sol d'autrui		0	0	0	0	
	Installations générales, agencements		0	0	0	0	
Installations techniques, matériels et outillages			0	0	0	0	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		0	0	0	0	
	Matériel de transport		0	0	0	0	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		0	0	0	0	
	Emballages récupérables et divers		0	0	0	0	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			0	0	0	0	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			0	0	0	0	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			0	0	0	0	
Primes de remboursement des obligations			0	0	0	0	

5 - Stocks et en-cours

Les matières premières et consommables en stock sont comptabilisés au coût d'achat net des rabais, remises et ristournes obtenus mais hors escompte de règlement. L'évaluation de ce stock s'effectue selon la méthode du coût moyen pondéré calculé à chaque entrée. Une provision pour dépréciation est constatée pour les articles à rotation lente.

Les "en-cours" comprennent des travaux en cours de réalisation, liés à notre activité de distribution d'eau, et comptabilisés suivant la méthode à l'achèvement.

6 - Créances de l'actif circulant par échéances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non recouvrement.

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		0	0	0
Autres immos financières		0	0	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		0	0	0
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances		144 372	144 372	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	606 973	606 973	0
	Autres impôts	0	0	0
	Etat - divers	2 500 000	2 500 000	0
Groupes et associés		0	0	0
Débiteurs divers		3 508	3 508	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		3 254 853	3 254 853	0
Charges constatées d'avance		0	0	0
TOTAL DES CREANCES		3 254 853	3 254 853	0
Prêts accordés en cours d'exercice		0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0		
Prêts et avances consentis aux associés		0		

7 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Clients - Facture à établir	144 372
TOTAL	144 372

8 - Capital social

Nombre d'associés personnes morales :2

Nombre de parts correspondantes : 1020

Nombre d'associés personnes physiques : 0

Nombre de parts correspondantes : 0

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
COMMUNE DE RILLIEUX LA-PAPE		49,02	500	1	RUE AMPERE	69140	RILLIEUX-LA-PAPE
OPALIA	509539557	50,98	520	1	PLACE DE L'IRIS - CB21	92040	PARIS LA DÉFENSE
		0	0	0			
		0	0	0			
		0	0	0			
		0	0	0			
		0	0	0			
		0	0	0			

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
		0	0	0			
		0	0	0			
		0	0	0			

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 020 000						1 020 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	0	-18 548					-18 548
Résultat de l'exercice	-18 548	-124 547	-18 548				-124 547
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 001 452	-143 095	-18 548	0	0	0	876 905

Subvention d'équipement accordée

4 000 000

Subvention d'équipement encaissée au 31/12/2018

2 500 000

9 - Provisions réglementées

a - Amortissements dérogatoires

NON APPLICABLE

10 - Comptes spécifiques des concessionnaires

NON APPLICABLE

11 - Autres provisions pour risques et charges

a - Provisions pour retraites et médailles du travail

NON APPLICABLE

b - Provisions autres

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut-être estimé de façon fiable, conformément au règlement ANC n°2014-03 sur les passifs.

Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date d'établissement des comptes.

c - Tableau détaillé des provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	0	0	0

12- Etat des échéances des dettes

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	10 469 904	10 469 904	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	196 177	196 177	0	0
	Personnel et comptes rattachés	0	0	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 062	24 062	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	0	0	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
	Groupes et associés	0	0	0	0
	Autres dettes	0	0	0	0
	Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	10 690 144	10 690 144	0	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

13- Etat des charges à payer

Charges à payer	Montant
4081 - FNP Biens et services	196 177
TOTAL	196 177

VII - Méthodes d'évaluation et notes sur le compte de résultat

1 - Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	120 310	0	#DIV/0!
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	120 310	0	#DIV/0!
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	120 310	0	#DIV/0!

NON APPLICABLE

2 - Transferts de charges

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à 0 €.

description	Produits
Néant	
TOTAL	0

3 - Montant des honoraires des commissaires aux comptes

- honoraires liés à la certification des comptes et comptabilisés sur l'exercice :
- honoraires liés aux autres services et comptabilisés sur l'exercice :

5 200
0

4 - Détail des charges et produits exceptionnels

description	Charges	Produits
Néant		
TOTAL	0	0

5 - Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

NON APPLICABLE

6 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Taux (%)	Impôt
Résultat courant	-124 547	33,33%	0
Résultat exceptionnel (y compris participation)	0	33,33%	0
Résultat comptable (avant IS)	-124 547	33,33%	0
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base	Taux (%)	Impôt

7 - Fiscalité différée

Détails des allègements et accroissement de la dette future d'impôt

Libellé	31/12/N	31/12/N-1
Bases accroissement de la dette future d'impôt divers		
<i>Total Bases accroissement de la dette future d'impôt</i>	0	0
<i>Total passif d'impôt futur</i>	-	-
Bases allègement de la dette future d'impôt		
Déficits reportables fiscalement	143 095	-18548
provisions devenues déductibles		
participation au fruit de l'expansion		
provisions retraite		
<i>Bases allègement de la dette future d'impôt</i>	143 095	-18 548
<i>Total actif d'impôt futur</i>	49 268	- 6 386
<i>SITUATION NETTE</i>	-49 268	6 386

Taux de l'impôt sociétés	34,43%	34,43%
Dont taux normal de l'impôt sur les sociétés	33,33%	33,33%
Contribution sociale sur l'impôt	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt		

VIII - Autres informations

1 - Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucune rémunération n'a été allouée aux organes d'administration et de direction.

2 - Ventilation de l'effectif moyen par catégorie:

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N+1
Ingénieurs et cadres	Néant	Néant
Agents de maîtrise		
Employées et techniciens		
Ouvriers		
Autres		
Total	0	0

3 - Elements relatifs aux entreprises liées et associées et relevant de plusieurs postes du bilan

En euros	Entreprises liées	Entreprises associées
Titres de participation	45 000	
Créances rattachées à des participations		
Dettes rattachées à des participations		
Prêts		
Créances clients et comptes rattachés		
Comptes courant débiteurs		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Comptes courant créditeurs		

4 - Engagements hors bilan donnés et reçus

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
cautions				
hypothèques				
gages				
I. Total engagements donnés (A+B+C)		0	0	0
Engagements reçus (à détailler)				
Convention de crédit	10 469 904	10 469 904		
hypothèques				
gages				
II. Total engagements reçus	10 469 904	10 469 904	0	0

5 - Engagements en matière de crédit-bail

Rubriques	Credit-baux Installations Matériel Outillage	Crédit-baux autres	TOTAL
VALEURS D'ORIGINE			
AMORTISSEMENTS :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
AMORTISSEMENTS	0	0	0
REDEVANCES PAYEES :			
- Cumuls exercices antérieurs			-
- redevance de l'exercice			-
REDEVANCES PAYEES	-	-	-
REDEVANCES RESTANT A PAYER :			
- à un an au plus			-
- à + d'un an et 5 ans au plus			-
- à plus de 5 ans			-
REDEVANCES RESTANT A PAYER	-	-	-
VALEURS RESIDUELLES :			
- à un an au plus			-
- à + d'un an et 5 ans au plus			-
- à plus de 5 ans			-
VALEURS RESIDUELLES	-	-	-
Montant pris en charge dans l'exercice au titre des redevances de crédit bail			-

SemOp DU LOUP PENDU
Société anonyme d'économie mixte à opération unique
au capital de 1 020 000 Euros
sise 165 rue Ampère - 69140 RILLIEUX LA PAPE
830 464 608 RCS de LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin, à 9 heures 30, les actionnaires de la SEMOP DU LOUP PENDU, Société Anonyme d'économie mixte au capital de 1 020 000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Sont présentes et représentées :

- **La Société OPALIA**, propriétaire de 520 actions,
représentée par Charles-Henri POILLOT, dûment habilitée,
- **La commune de Rillieux-La-Pape**, propriétaire de 500 actions,
représentée par Alexandre VINCENDET, dûment habilité(e)

L'Assemblée est présidée par Alexandre VINCENDET, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Charles-Henri POILLOT, actionnaire présent et acceptant, représentant comme mandataire le plus grand nombre de voix, est appelé comme scrutateur.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Isabelle VALLEE.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des 1 020 actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés par des Mandataires ;
- les formulaires de vote par correspondance ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- le rapport du Conseil d'administration ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que le rapport du Conseil d'administration, le texte de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et fixation du montant du dividende ;
3. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur
4. Approbation des conventions réglementées et des engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
5. Pouvoirs pour les formalités.

Le Président donne alors lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports du Commissaire aux comptes et déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet l'examen et l'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports, et faisant apparaître un bénéfice net comptable de -124.546,95 €.

L'Assemblée Générale, en application de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, constate que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016, ne font pas état de dépenses et charges visées au paragraphe 4 de l'article 39-4 du Code général des impôts et non déductibles des résultats imposables au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet de statuer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et la fixation du montant du dividende)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré et connaissance prise du Rapport de gestion du Conseil d'administration et du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, constate que la perte nette comptable de l'exercice s'élève à -124.546,95 € et décide en conséquence d'affecter la totalité de la perte nette soit -124.546,95 € au compte « report à nouveau » qui sera ainsi porté à -143.094,96 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet la ratification de la cooptation de Monsieur Grégoire LEBRUN en qualité d'Administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré et connaissance prise du Rapport de gestion du Conseil d'administration, décide de ratifier la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Grégoire LEBRUN, décidée par le Conseil d'Administration du 9 mai 2019 et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Jean-Pascal GLEIZES, démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet l'approbation des conventions réglementées et des engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré et connaissance prise du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

(Cette résolution a pour objet les pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le Président

Alexandre VINCENTET



Le Scrutateur

Charles-Henri POILLOT



Le Secrétaire

Isabelle VALLEE

